



Frère Matthieu Palayret
Couvent d'Oxford

Lire le podcast

Évangile

TO-19 - Jeudi

Matthieu 18, 21 – 19, 1

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout." Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette.
Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !" Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai." Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?" Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.
C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »
Lorsque Jésus eut terminé ce discours, il s'éloigna de la Galilée et se rendit dans le territoire de la Judée, au-delà du Jourdain.

Méditation

Le prix du pardon

« Comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés… » La parabole de Jésus est assurément un commentaire de cette phrase du Notre Père.

En l'écoutant rapidement, on reste sur sa faim. Certes, on ne peut pas parler d'injustice. Le débiteur pardonné, qui a bénéficié de la pitié de son maître, n'éprouve en retour aucune pitié. Il est difficile de ne pas le lui reprocher. Il obtient ce qu'il mérite : il est traité de la manière dont il traite son prochain.

C'est du côté du roi de la parabole que je suis déçu. Sa réaction est trop humaine. Sa remise de dette n'est finalement pas complète, puisqu'il finit par l'annuler. Depuis le début, elle était en fait conditionnée à un certain comportement du débiteur. Comme si la grâce divine était contractuelle, comme une épée de Damoclès, toujours en sursis.

Il faut alors relire la parabole.

Une fois pardonné, le débiteur ne doit plus rien à son maître. Donc, s'il requiert de l'argent de ses propres débiteurs, il se fait désormais de l'argent sur le dos de son maître ! Autrement dit, il monétise la pitié du roi. Ce n'est donc pas le roi qui conditionne son pardon, c'est le débiteur qui brade ce cadeau inestimable à prix cassé. La compassion de Dieu vaut-elle bien 100 pièces d'argent ? Judas s'en satisfera de 30.

À quel prix estimons-nous le sacrifice du Christ sur la Croix ?

Traduction liturgique de la Bible :©AELF - Paris - Tous droits réservés.

Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville